

Sauvons Notre Futur

EDF Direction Production Ingénierie
CNPE de Saint-Alban / Saint-Maurice
A l'attention de Monsieur le Directeur
BP 31
38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL

Sablons, le samedi 24 juillet 2010.

Objet : Plaquette d'information « En bref 2009 »

Monsieur le Directeur,

Dans le bilan de l'année 2009 distribué aux riverains de la centrale, il est indiqué que le CNPE de Saint-Alban / Saint-Maurice a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire 4 anomalies de niveau 1 sur l'échelle INES.

En revanche, le site internet de l'ASN fait état de 6 avis d'incident niveau 1 en 2009 pour le CNPE de Saint-Alban / Saint-Maurice.

Ces avis d'incident sont :

- *Non respect du maintien de l'intégrité de la troisième barrière de confinement du bâtiment réacteur (23 janvier 2009)*
- *Anomalie générique concernant la tenue au séisme des relais électromagnétiques des tableaux électriques des réacteurs nucléaires d'EDF (28 mai 2009)*
- *Anomalie sur les dispositifs de maintien des relais électromagnétiques (6 juillet 2009)*
- *Indisponibilité prolongée de la pompe de test du réacteur n°1 (7 juillet 2009)*
- *Indisponibilité des pompes des circuits d'injection de sécurité et d'aspersion enceinte du réacteur n°1 (12 juillet 2009)*
- *Sortie du domaine d'exploitation « pression - température » lors du redémarrage après arrêt pour maintenance et rechargement en combustible (17 novembre 2009)*

.../...

En conséquence, notre Association souhaiterait connaître les raisons de cet écart dans le recensement des anomalies.

Dans l'attente,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

Le Président,

Jean-Claude Girardin

Copie à Monsieur Daniel Rigaud, Président de la Commission Locale d'Information
Copie à l'Autorité de Sûreté Nucléaire – Division de Lyon

Retour à l'article